

- ② Foyer témoin
- ③ Le réemploi des textiles
- ④ Les 5 gestes du trieur
- ⑤ Les sacs jaunes

- ⑥ La 2ème vie des emballages
- ⑦ Les dates à retenir du 2ème semestre
- ⑧ Cuisine anti gaspi

Devenez foyer témoin
et pesez vos déchets !



Appel à candidature...

Devenez foyer témoin

Dans l'« infos tri » n°19 de décembre 2012, nous vous annonçons notre recherche de foyers témoins. Nous avons déjà quelques volontaires. Il est encore temps de vous inscrire en **contactant Séverine GUERRIER au SICTOM au 04 70 64 23 80**. Vous avez **jusqu'au 27 juin 2013** pour intégrer cette aventure.



Rappel

Qu'est-ce que c'est ?

Des foyers volontaires vont peser leurs déchets pendant 3 mois.

Comment cela se passe ?

Le premier mois, chaque foyer conserve ses pratiques mais pèse ses déchets.

Les mois suivants (2 mois), chaque foyer applique les gestes de prévention de son choix et continue à peser ses déchets.

Le SICTOM recueille et analyse les résultats. En comparant les résultats du premier mois à ceux des mois suivants, on peut mesurer l'effet des nouveaux gestes sur les déchets.

Les foyers témoins devront appliquer des gestes de prévention parmi les 10 gestes proposés par le SICTOM :

Geste n°1 : Choisir le bon produit et le bon conditionnement

Geste n°2 : Préférer les sacs réutilisables

Geste n°3 : Indiquer le STOP-PUB sur la boîte aux lettres

Geste n°4 : Limiter les impressions

Geste n°5 : Boire l'eau du robinet

Geste n°6 : Economiser les piles (en utilisant des piles rechargeables)

Geste n°7 : Réutiliser ce qui peut l'être

Geste n°8 : Fabriquer du compost

Geste n°9 : Gestes alternatifs (réaliser ses yaourts, sa soupe..)

Geste n°10 : Acquisition de poules

Le SICTOM assurera un soutien technique en planifiant des rencontres avec les foyers.

Une vingtaine de foyers seront retenus en fonction de leur répartition géographique, de la composition des ménages et du type de logement.

Après la durée de l'essai, les foyers engagés, pourront témoigner de leur expérience afin d'encourager d'autres usagers du SICTOM à adopter les mêmes gestes au quotidien dans une démarche de prévention des déchets.

Le réemploi des textiles

Ce que vous pouvez déposer dans les bornes :

dans des sacs bien fermés :



- ▶ Vêtements
- ▶ Linge de maison

propres et secs

- ▶ Chaussures liées par paire
- ▶ Sacs et petites maroquineries
- ▶ Jouets

en bon état ou facilement réparables

ATTENTION
NE PAS METTRE

- ▶ K-way, cirés,
- ▶ Chaussures,
- ▶ Petites maroquineries
- ▶ Jouets
- ▶ Vêtements souillés (peinture, graisse, etc.) mouillés et moisis.

en mauvais état

Ces objets peuvent être déposés dans les bennes encombrants des déchetteries

Liste des emplacements des bornes textiles :

MONTLUCON :

- Devant **la Poste Montluçon Entreprises** - 28 rue Paul-Vaillant-Couturier
- Parking **KIABI** - Rue Albert-Einstein - ZA St Jacques
- Parking **Décathlon** - Rue Nicolas-Rambourg
- Parking **Besson chaussures** - 119 Av Jules-Guesde

MONTMARAULT :

- à côté du point tri - place du Champ de foire

COSNE-D'ALLIER :

- à côté du point tri - place du marché couvert
- parking de Carrefour Market - 2 route de Hérisson

DECHETTERIES :

COMMENTRY - Route de Colombier

COSNE-D'ALLIER - Les Champs de l'Etang

DOMERAT - ZI de Chateaugay

MARCILLAT-en-COMBRAILLE - Route de St-Fargeol

MONTMARAULT - Route de Villefranche

PREMILHAT - ZI du Pont Vert

Vous pouvez également déposer vos textiles chez PENELOPE, voir en dernière page.

Les 5 gestes du trieur

AVEC MONSIEUR PAPILLON LES 5 GESTES DU TRIEUR.



ECO-EMBALLAGES
Le petit Point Vert
aux grands effets.

Oui

Pour le plastique,
seuls les flacons
et les bouteilles
se trient.

Non

Inutile de laver
les emballages,
il suffit de les
vider.

Oui

Bouteilles, pots
et bocaux : tous
les emballages
en verre se
recyclent.

Non

Il ne faut pas
imbriquer
les emballages
entre eux.

Non

La vaisselle
et les objets en
verre ne se
recyclent pas.

Les sacs jaunes



Les communes de Commentry, Désertines, Domérat, Lavault-Sainte-Anne, Montluçon et Prémilhat, ont vu disparaître au fil du temps les colonnes emballages et papiers.

Ces communes sont dotées d'un ramassage au porte à porte par le biais des sacs jaunes, et les colonnes supprimées seront prochainement installées sur les communes ne bénéficiant pas de ce service.

Aussi, nous vous demandons d'utiliser les sacs jaunes prévus pour le tri de vos déchets. Si vous n'en possédez pas, rapprochez vous des dates de distribution en page 7. Vous pouvez également vous adresser à la mairie de votre domicile ou venir au SICTOM - Rue de Terrier à Domérat.

RAPPEL DU CONTENU DES SACS JAUNES

Bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires, cartons, vidés de leur contenu. Revues, journaux, magazines, publicités, annuaires, le tout débarrassés de leur film plastique.

***Mettez ces déchets en mélange, afin de limiter le poids des sacs.
Merci de ne pas les remplir uniquement de journaux,
pensez aux personnes qui les ramassent.***

Les points tri

Nos agents constatent encore trop souvent des dépôts sauvages au pied des points tri. Le dépôt sauvage de déchets est formellement prohibé par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2212-2 / L 2224-13 / L 2224-17).

Aussi, l'abandon sauvage de déchets est passible, conformément au code pénal, d'une contravention de police, dont les amendes peuvent aller de 38 € à 1 500 € (articles R 610-5 / R 632-1 / R 635-8).

Il est regrettable que ces dépôts occasionnent des nuisances pour les usagers, les agents de collecte et les agents communaux.



***Les points tri ne sont pas des dépottoirs.
Merci de respecter le personnel de collecte
ainsi que le personnel communal.***



La deuxième vie des emballages

LE PLASTIQUE

Les bouteilles en plastique transparent



Les bouteilles en plastique opaque



LE VERRE

Il se recycle à l'infini.
Il est réduit en débris de verre appelé calcin.



LE PAPIER

Il peut se recycler 8 à 12 fois.



L'ACIER/L'ALUMINIUM

L'acier



L'aluminium



*27 bouteilles en plastique, recyclées =
1 pull en laine polaire*

*1 tonne de papier, recyclée =
17 arbres préservés*

19000 boîtes de conserve, recyclées = 1 voiture
*1 tonne de verre, recyclée =
2138 nouvelles bouteilles de 75 cl*

LE CARTON

Les cartons se recyclent une dizaine de fois, ensuite les fibres deviennent trop fragiles et sont éliminées du processus de fabrication.



LES BRIQUES ALIMENTAIRES

Elles sont constituées de plastique, de carton et d'aluminium, trois matériaux différents qu'il faut séparer les uns des autres. La partie carton sera recyclée par exemple :



Les dates à retenir du 2ème semestre

Foire exposition de Montluçon

Hall A Allée 1 et 2 :

Du samedi 27 septembre au dimanche 6 octobre, venez nous voir nombreux sur le stand de la foire exposition de Montluçon.

Vente de compost

Sur le site de Givrette à Domérat, vente de compost en vrac, réservée aux particuliers avec VL + remorque. Interdit aux poids lourds. (quantité minimum = 1/2m³). Vente sur inscription au 04.70.64.23.80, les après-midis du lundi au jeudi de 14h à 16h30.

Distribution de sacs jaunes

MONTLUCON :

- lundi 14 octobre :

salle Robert-Lebourg - rue Henri-Pourrat de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

- jeudi 14 novembre :

Salle C26 (face au théâtre) Rue des Faucheroux de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

DESERTINES :

- Jeudi 31 octobre :

Espace François-Mitterrand - Rue Joliot-Curie de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

DOMERAT :

- Jeudi 28 novembre :

Hall du Centre Albert-Poncet - Bd Victor-Hugo de 10h à 12h et de 14h à 17h

COMMENTRY :

- jeudi 12 décembre :

Salle Fernand-Lafanechère - Place de Stalingrad de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

Récupération en déchetteries aux profits d'associations

Déchetterie de Prémilhat :

- samedi 26 octobre de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

- samedi 7 décembre de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Déchetterie de Domérat :

- samedi 23 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Les objets récupérés seront donnés aux associations suivantes :

- Emmaüs Abbé Pierre
- Les chiffonniers Montluçonnais
- Les P'tits Bouchons
- Le secours populaire
- Pénélope



L'association Pénélope

Un Recyclage Qui Favorise L'emploi Local



Savez-vous qu'en apportant vos textiles usagés à Pénélope, vous favorisez l'emploi local ?

Savez-vous que plus de 40 emplois sont maintenus grâce à votre fidélité à déposer vos dons directement à Pénélope ?

Savez-vous que chaque année, grâce à vos dons, des salariés de Pénélope, intègrent des emplois vers l'économie classique ?

Savez-vous que Pénélope est une entreprise de développement durable intégrée dans le tissu économique de notre agglomération ?

CONTINUEZ A DONNER DIRECTEMENT A PENELOPE

Sans ses donateurs, premier maillon d'une longue chaîne, Pénélope n'existerait pas !

Lieux de dépôt des dons sur Montluçon :

Atelier :

ZA du Pont Vert - 355 avenue du Président-Auriol

Tel : 04 70 28 86 36

Magasins :

Châtelet

19 rue Paul Constans

Tel : 04 70 29 03 80

Saint-Jean

37 rue Saint Jean

Tel : 04 70 05 38 35

Site internet : asso.penelope.fr

LA RECETTE ASTUCIEUSE

LORSQUE VOUS AVEZ UTILISE DES BLANCS D'OEUF

QUE FAIRE AVEC LES JAUNES D'OEUF

Gateau Breton

Ingrédients :

- 6 jaunes d'oeuf
- 250 g de sucre
- 300 g de farine
- 250 g de beurre 1/2 sel à température ambiante



Préchauffer le four à 160°.

Mélanger le sucre et la farine.

Rajouter le beurre en dés et sabler la pâte. (travailler la pâte du bout des doigts, jusqu'à l'obtention d'une préparation ayant la texture du sable)

Incorporer les jaunes (en conservant 1 c.à.s de jaune pour la dorure) et pétrir.

Beurrer un plat et verser la préparation.

Badigeonner le dessus avec le reste de jaune et tracer des rayures.

Mettre au four 1h à 1h10 et à mi-cuisson baisser le four à 150°.

Laisser refroidir et démouler.

Pour les plus gourmands, couper le gateau en deux et tartiner de confiture.

BON APPETIT !

Direction de la publication : Michel Givernaud - Rue du Terrier - 03 410 Domérat

Réalisation, maquette, conception : Sictom Région Montluçonnaise

www.sictom-rm.com - sictom-rm@wanadoo.fr - Tel : 04 70 64 23 80

Impression : Typocentre Color - 04 70 06 22 22 - Imprimé sur papier 100 % recyclé

